

Des baisses d'impôt : pour qui, comment et quand ?

Douze constats à prendre en considération
avant de procéder à de nouvelles baisses
d'impôt sur le revenu au Québec

Luc Godbout
Chaire en fiscalité et en finances publiques de
l'Université de Sherbrooke

Colloque de l'ASDEQ
7 mai 2004

Plan de la présentation

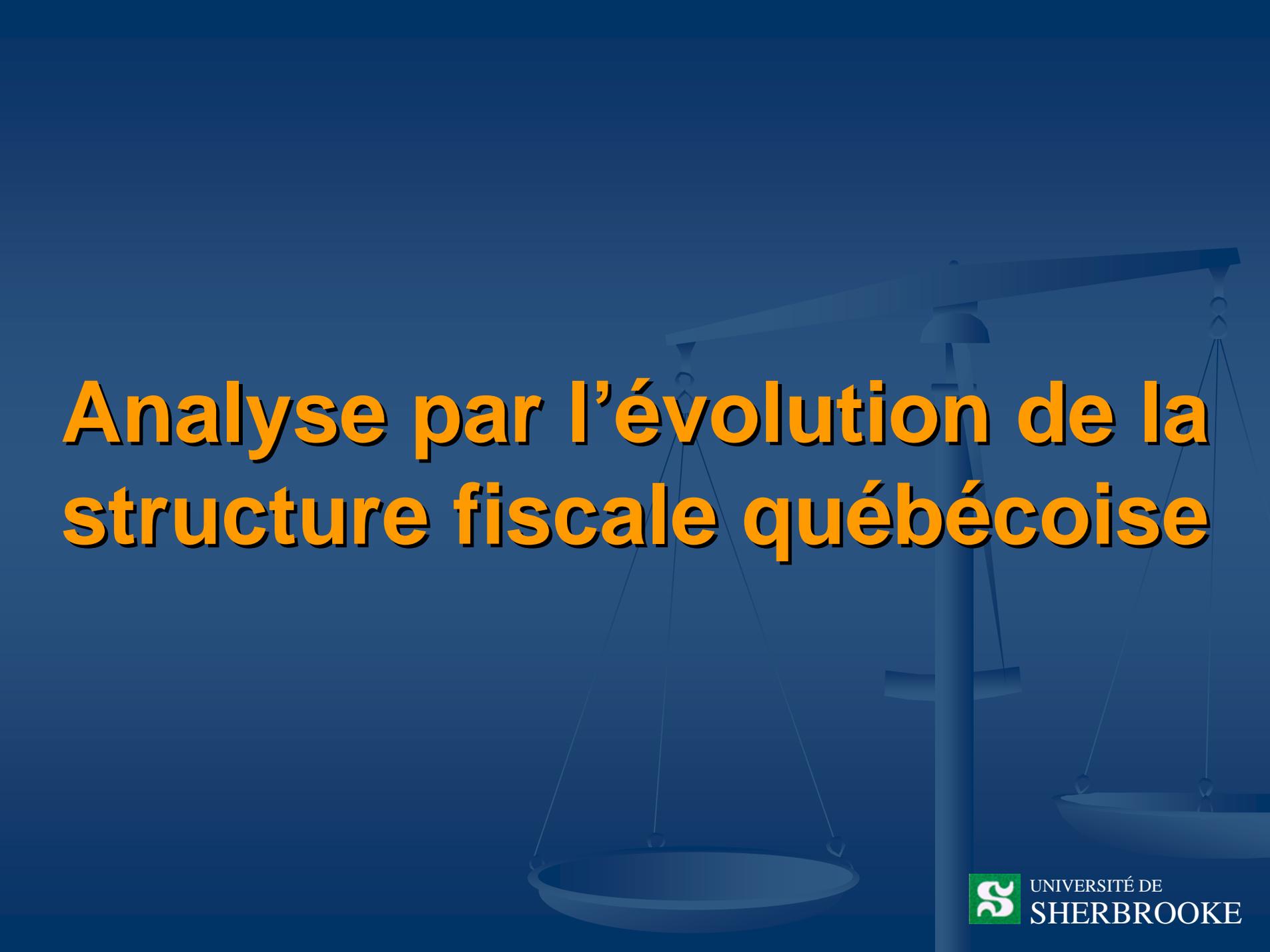
1. Mise en contexte
2. L'imposition du revenu au Québec et son évolution récente
3. État des lieux à l'égard du fardeau fiscal lié à l'imposition des revenus
4. Conclusion

Mise en contexte

- ❑ La compétitivité fiscale liée à l'impôt sur le revenu des particuliers
- ❑ Les objectifs économiques et sociaux des mesures fiscales préférentielles

Première partie :

L'imposition du revenu au Québec et son évolution récente



Analyse par l'évolution de la structure fiscale québécoise

Comparaison de l'imposition du revenu

(en pourcentage des recettes fiscales)

	2002	1992	Variation
Québec (incluant l'impôt féd.)	36,8	39,7	- 2,9
Moyenne – pays du G7	29,6	27,8	+ 1,8
<u>Dont</u>			
<i>États-Unis</i>	42,3	36,1	+ 6,2
<i>France</i>	17,4	11,4	+ 6,0
<i>Royaume-Uni</i>	29,9	27,7	+ 2,2

Comparaison de l'imposition du revenu

(en pourcentage du PIB)

	2002	1992	Variation
Québec (incluant l'impôt féd.)	14,2	16,5	- 2,3
Moyenne – pays du G7	9,6	9,6	0,0
<u>Dont</u>			
<i>États-Unis</i>	12,2	9,6	+2,6
<i>France</i>	7,7	4,9	+2,8
<i>Royaume-Uni</i>	10,7	9,6	+1,1



Comparaison de l'imposition du revenu

(en pourcentage du PIB)

	2002	1992	Variation
Québec	6,0	6,9	- 0,9
Nouvelle-Écosse	5,1	5,4	- 0,4
Manitoba	4,8	5,1	- 0,3
Saskatchewan	4,8	5,1	- 0,3
Nouveau-Brunswick	4,4	5,0	- 0,5
Colombie-Britannique	4,1	4,9	- 0,8
Terre-Neuve	4,4	4,9	- 0,5
Ontario	4,3	4,8	- 0,5
Île-du-Prince-Édouard	4,2	4,6	- 0,3
Alberta	2,8	4,2	- 1,4

Constats sur la comparaison de l'imposition du revenu

Constat 1 : Entre 1992 et 2002, le Québec s'est classé premier au sein des pays du G7 pour la réduction du poids de l'imposition du revenu par rapport aux recettes fiscales alors qu'il s'est classé deuxième pour la réduction du poids de l'imposition du revenu par rapport au PIB.

Constat 2 : Entre 1992 et 2002, la réduction du poids de l'impôt sur le revenu au Québec a été la deuxième en importance au sein de la fédération canadienne, après celle de l'Alberta.

**Analyse de l'imposition du
revenu par une comparaison
des caractéristiques des
systèmes d'imposition basée
sur le salaire moyen ouvrier
(SMO)**

Comparaison des barèmes d'imposition

	Nombre de tranches de revenu	Taux maximum d'imposition
Québec (incluant l'impôt féd.)	4	48,2 %
Allemagne	infini	48,5 %
France	6	52,8 %
Royaume-Uni	3	40,0 %
Japon	4	37,0 %
Italie	5	45,0 %
États-Unis	6	38,6 %
Moyenne – pays du G7		44,3 %

Comparaison des barèmes d'imposition

Nombre de fois le SMO avant
d'atteindre le taux maximum

Québec	1,5
Moyenne – pays du G7	3,8
<u>Dont</u>	
<i>États-Unis</i>	9,7
<i>France</i>	2,8
<i>Royaume-Uni</i>	1,8

Comparaison des barèmes d'imposition

Progression du taux moyen d'imposition (selon le SMO)

	67% SMO	100% SMO	167% SMO	Écart 167/67
Québec (incluant l'impôt féd.)	15,7	21,8	28,8	13,1
Moyenne – pays du G7	11,8	15,8	20,9	9,1
<u>Dont</u>				
<i>États-Unis</i>	14,1	16,6	22,6	8,5
<i>France</i>	7,4	13,3	17,9	10,5
<i>Royaume-Uni</i>	12,5	15,7	18,2	5,7

Constats sur les barèmes d'imposition

- Constat 3 : Le barème d'imposition québécois possède un nombre de tranches de revenu moins élevé alors que le taux d'imposition maximum y apparaissant dépasse celui de la moyenne des pays du G7.*
- Constat 4 : L'application du taux d'imposition maximal arrive plus rapidement au Québec que dans tous les pays du G7.*
- Constat 5 : La variation du taux moyen d'imposition au Québec liée à l'augmentation du revenu d'un contribuable dépasse la moyenne des pays du G7.*

Comparaison de la prise en compte des besoins essentiels

Seuil d'assujettissement à l'impôt
(en pourcentage du SMO)

Québec	32 %
Moyenne – pays du G7	32 %
<u>Dont</u>	
<i>États-Unis</i>	24 %
<i>France</i>	66 %
<i>Royaume-Uni</i>	23 %

Constat sur la prise en compte des besoins essentiels

Constat 6 : Le seuil d'assujettissement à l'impôt québécois sur le revenu équivaut à celui accordé par les pays du G7.

Comparaison de la prise en compte de la situation familiale

Réduction de l'impôt due à la prise en compte d'un conjoint à charge

(en pourcentage au SMO)

Québec (incluant l'impôt féd.)	28 %
Moyenne – pays du G7	29 %
<u>Dont</u>	
<i>États-Unis</i>	27 %
<i>France</i>	43 %
<i>Royaume-Uni</i>	0 %

Comparaison de la prise en compte de la situation familiale

(Écart du taux moyen d'imposition au SMO)

	Célibataire	Couple 2 enfants	Écart
Québec (incluant l'impôt féd.)	21,8	7,7	14,1
Moyenne – pays du G7	15,8	6,8	9,0
<u>Dont</u>			
<i>États-Unis</i>	16,6	3,7	12,9
<i>France</i>	13,3	6,9	6,4
<i>Royaume-Uni</i>	15,7	10,1	5,6

Comparaison de la prise en compte de la situation familiale

Réduction de l'impôt due à la prise en compte des enfants
(100% du SMO + 33% du SMO)

Québec
(incluant l'impôt féd.) 48 %

Moyenne – pays du G7 48 %

Dont

États-Unis 38 %

France 80 %

Royaume-Uni 58 %

Constats sur la prise en compte de la situation familiale

Constat 7 : L'aide fiscale québécoise relative à la prise en compte d'un conjoint à charge équivaut à l'aide moyenne accordée par les pays du G7.

Constat 8 : La diminution du taux moyen d'imposition au Québec liée à la prise en compte de la situation familiale dépasse la moyenne des pays du G7.

Constat 9 : Suite au récent budget du Québec, le total des aides gouvernementales fédérales et provinciales liées à la prise en compte des enfants à charge se situe au-dessus de la moyenne des pays du G7.

Deuxième partie :

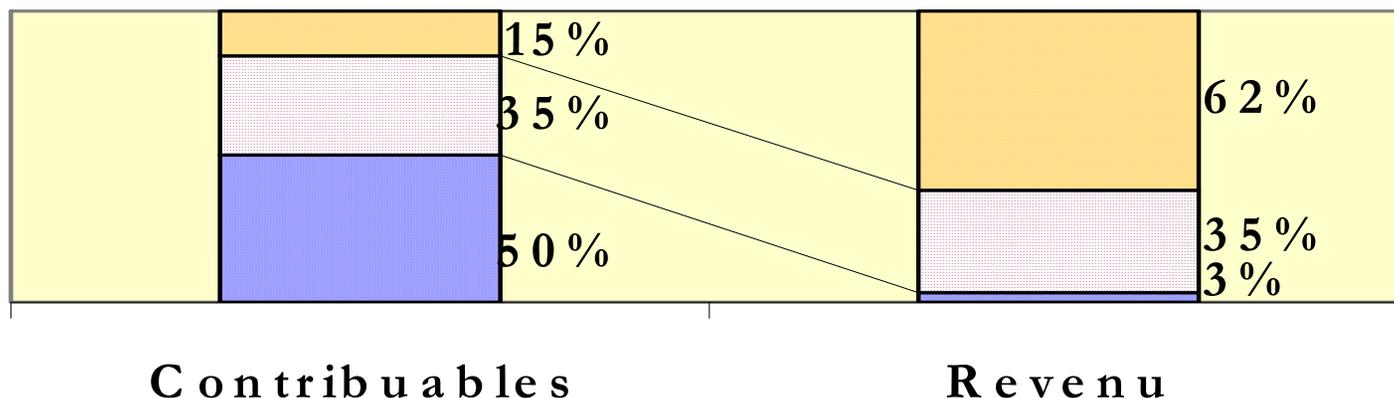
**État des lieux à l'égard du
fardeau fiscal lié à
l'imposition du revenu**

Analyse de la répartition du fardeau fiscal



Analyse de la répartition du fardeau fiscal

Concentration de l'impôt sur le revenu au Québec (2001)



- Contribuables (haut de l'échelle des revenus)
- Contribuables (milieu de l'échelle des revenus)
- Contribuables (bas de l'échelle des revenus)

Analyse de la répartition du fardeau fiscal

Comparaison de la concentration de l'impôt (2001)

	Québec	Ontario	États-Unis
contribuables au bas de l'échelle des revenus (50%)	3 %	5 %	4 %
contribuables au milieu de l'échelle des revenus (35%)	35 %	26 %	23 %
contribuables au haut de l'échelle des revenus (15%)	62 %	69 %	73 %

Constat sur la concentration de l'impôt

Constat 10 : La comparaison de la concentration de l'imposition québécoise du revenu avec celles de l'Ontario et des États-Unis nous indique que la proportion des impôts payés par la classe moyenne québécoise est la plus élevée.

Comparaison de la progressivité de l'impôt

indicateur de progressivité (2001)

variation de l'impôt à payer - célibataire

<i>Entre</i>	<u><i>Québec</i></u>	<i>Ontario</i>	<i>Écart</i>
25 000 \$ et 50 000 \$	2,27	2,00	+ 0,27
50 000 \$ et 75 000 \$	1,62	1,74	- 0,12
75 000 \$ et 100 000 \$	1,42	1,68	- 0,26
100 000 \$ et 150 000 \$	1,35	1,53	- 0,18

variation de l'impôt à payer – couple avec 2 enfants

<i>entre</i>	<u><i>Québec</i></u>	<i>Ontario</i>	<i>Écart</i>
25 000 \$ et 50 000 \$	5,34	3,97	+ 1,37
50 000 \$ et 75 000 \$	2,71	2,13	+ 0,58
75 000 \$ et 100 000 \$	1,81	1,69	+ 0,12
100 000 \$ et 150 000 \$	1,67	1,80	- 0,13

Constat sur les indicateurs de progressivité

Constat 11 : La comparaison des indicateurs de progressivité de l'imposition du revenu entre le Québec et l'Ontario nous indique que dans certaines situations la progressivité est plus faible au Québec.

Analyse des réformes fiscales de l'impôt sur le revenu (1998-2002)

Analyse des réformes fiscales

Taux moyen d'imposition – célibataire au SMO

	2002	1998	Variation
Québec (incluant l'impôt féd.)	21,8	25,6	- 3,8
Moyenne – pays du G7	15,8	16,9	- 1,1
<u>Dont</u>			
<i>États-Unis</i>	<i>16,6</i>	<i>18,1</i>	<i>- 1,5</i>
<i>France</i>	<i>13,3</i>	<i>14,1</i>	<i>- 0,8</i>
<i>Royaume-Uni</i>	<i>15,7</i>	<i>16,7</i>	<i>- 1,0</i>

Analyse des réformes fiscales

Taux moyen d'imposition – célibataire

2002 1998 Variation

À 67% du SMO

Québec

(incluant l'impôt féd.)

15,7 20,2 - 4,5

Moyenne – pays du G7

11,9 13,2 - 1,3

À 167% du SMO

Québec

(incluant l'impôt féd.)

28,8 33,6 - 4,8

Moyenne – pays du G7

20,9 22,3 - 1,4

Analyse des réformes fiscales

Taux moyen d'imposition – couple avec 2 enfants
(100% du SMO + 67% du SMO)

	2002	1998	Variation
Québec (incluant l'impôt féd.)	17,1	21,5	- 4,4
Moyenne – pays du G7	11,5	13,4	- 1,9
<u>Dont</u>			
<i>États-Unis</i>	11,6	15,5	- 3,9
<i>France</i>	8,8	9,9	- 1,1
<i>Royaume-Uni</i>	12,8	14,5	- 1,7

Constat sur les réformes fiscales récentes

Constat 12 : Dans le cadre des réformes fiscales des pays du G7, les contribuables québécois, tant les célibataires que les familles avec enfants, ont connu les baisses de taux moyen d'imposition les plus marquées au cours des cinq dernières années.

Constats, Commentaires et Conséquences

Un plan de réduction de l'impôt, des baisses d'impôt :

- pour qui ?
- comment ?
- quand ?

Un plan de réduction de l'impôt, des baisses d'impôt : quand ?

Considérant que les constats ont montré que les contribuables québécois ont déjà bénéficié de baisses significatives de leurs impôts sur le revenu



Le plan de réduction de l'impôt sur le revenu devrait indiquer que les éventuelles baisses d'impôt ne se matérialiseront que si, et seulement si, l'équilibre budgétaire le permet

Un plan de réduction de l'impôt, des baisses d'impôt : pour qui?

Considérant que les constats ont montré que les impôts québécois sur le revenu frappent plus durement les contribuables de la classe moyenne



Le plan de réduction de l'impôt sur le revenu devrait indiquer que la réduction de l'impôt ciblera prioritairement les contribuables à revenu moyen

Un plan de réduction de l'impôt, des baisses d'impôt : comment procéder?

Considérant que les constats ont montré que le barème d'imposition applicable au Québec est plus abrupt et son taux maximum d'imposition est atteint plus rapidement

Considérant que les constats ont montré que les impôts québécois sur le revenu prennent adéquatement en compte les besoins essentiels et la situation familiale

Le plan de réduction de l'impôt sur le revenu devrait indiquer que c'est par la modification des taux et des tranches de revenu du barème d'imposition que les baisses d'impôt se matérialiseront. Le plan devrait aussi prévoir à quel rythme le barème d'imposition sera modifié

Conclusion

Pour déterminer la réussite du plan de réduction de l'impôt sur le revenu :

- ❑ la concentration de l'impôt sur le revenu auprès des contribuables à revenu moyen devrait être réduite;
- ❑ la comparaison des indicateurs de progressivité entre le Québec et l'Ontario pour les contribuables à revenu moyen devrait s'être amélioré;
- ❑ la réduction du taux moyen d'imposition devrait être plus marquée pour les contribuables à revenu moyen.